ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Championnat National de Cyclo-Cross UFOLEP

4 et 5 février 2023

CASTELJALOUX

Lac de Clarens

Impr. par CA Aquitaine - 434 651 246 RCS Bordeaux

Ne pas jeter sur la voie publique

.

.**L’édito du Président national :**

L’automne et l’hiver riment à l’Ufolep avec Cyclocross. Après des phases qualificatives qui seront disputées, les meilleures cyclistes se retrouveront à Casteljaloux pour s’attribuer le titre suprême de championne ou champion national.

Je connais la grande qualité d’organisation du comité Ufolep du Lot et Garonne et les compétences techniques de la commission nationale activités cyclistes. Tout sera réuni pour vous réserver le meilleur accueil sur cette terre de cyclisme.

J’aurai le grand plaisir d’y être présent et féliciter toutes les participantes et les participants.

A bientôt à Casteljaloux

Arnaud JEAN,
Président national de l’Ufolep

Le Mot du Président de l'UFOLEP 47 :

Le comité départemental UFOLEP 47 et ses élus sont heureux de pouvoir vous accueillir sur ce magnifique site du Lac de Clarens à Casteljaloux pour le National de Cyclo-cross 2023. C'est sans nul doute l'un des endroits les plus beaux de notre département qui va vivre le temps d'un week-end au rythme des roues de vos vélos.

C'est toujours une fierté et une grande motivation de prendre part à l'organisation d'un National et je suis certain que les bénévoles sauront faire de ce week-end un très beau moment sportif, humain et convivial.

Je remercie les bénévoles de l'association Cyclosport Casteljaloux ainsi que son président, Jean-Paul Ounzari, qui font preuve chaque année d'une grande motivation pour organiser de nombreuses manifestations. La commission technique départementale est également à féliciter pour son engagement et l'accompagnement réalisé tout au long de l'année et pendant ce national.

Nous remercions également tous les partenaires privés et institutionnels, notamment la mairie de Casteljaloux, la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne, le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine pour leur soutien et leur contribution essentiels à la mise en œuvre de manifestation de cette ampleur.

J'espère que vous trouverez pendant ce week-end la convivialité, l'esprit sportif, et la bonne humeur propre à notre département.

Je vous souhaite une très belle compétition

Grégory Camara
Président de l'UFOLEP 47

Le Mot du Président de la Communauté de Communes
Des Coteaux et Landes de GASCOGNE

Championnat national de cyclo-cross

La pratique sportive a de nombreuses vertus : le dépassement de soi, l'apprentissage de la persévérance, des règles de vie en collectivité, le maintien en bonne santé, … Ces qualités sont très utiles à la formation des citoyens de demain.

Depuis de nombreuses années Coteaux et Landes de Gascogne soutient les initiatives portées par les clubs sportifs. Ce sera encore une fois le cas les 4 et 5 février prochains quand se déroulera sur notre territoire une épreuve nationale de Cyclo-cross.

En apportant un soutien financier important ainsi qu'un appui administratif et toute la logistique nécessaire, la communauté de communes s'engage pleinement, au-delà de ses compétences traditionnelles, dans la réussite de cette initiative portée par le club cycliste Casteljalousain.

Cet évènement ne pourrait avoir lieu sans l'implication des bénévoles et le soutien des élus du territoire qu'ils en soient vivement remerciés.

Je vous attends nombreuses et nombreux pour ce weekend sportif qui je n'en doute pas connaitra un réel succès. Rendez-vous les 4 et 5 février prochains !

Sportivement,
Le président Raymond Girardi.

Le Mot du Maire de CASTELJALOUX :

Casteljaloux, la ville du « sport autrement »

Nous faisons nôtre la célèbre devise de l'Ufolep, « le sport autrement ». A Casteljaloux, on ne fait pas de chichis, il n'y a pas de disciplines reines et de disciplines secondaires, il n'y a pas de stars et des suivants.

Pour nous le sport est un vecteur d'égalité, de solidarité, d'ouverture d'esprit, de citoyenneté, de socialisation et de bien-être. C'est parce qu'il véhicule ces valeurs que nous en avons fait un axe essentiel de notre vie sociale.

C'est ce qui explique le nombre important des équipements à destination de la population et des visiteurs : base de loisirs, piscines, courts de tennis, golf, centre équestre, stades, piste d'athlétisme, gymnase, thermes, voie verte, salle de danse, salle d'arts martiaux, itinéraires de randonnée, etc… Tout cela pour une population inférieure à 5 000 habitants.

C'est ce qui explique aussi le nombre croissant de manifestations sportives sur notre territoire, petites ou grandes, auxquelles il faut ajouter désormais les préparations physiques et les stages de récupération, en forte augmentation aussi.

Le sport et ses valeurs font donc partie intégrante de la vie des Casteljalousains. Et tous les pratiquants, qu'ils soient simples amateurs ou professionnels, sont ici chez eux.

Le cyclo sport de Casteljaloux est représentatif de cet état d'esprit. Capable d'organiser avec professionnalisme les plus grandes manifestations, il conserve pour autant la simplicité et les valeurs d'un club à taille humaine. En mettant sa roue dans la sienne pour l'organisation d'une épreuve nationale de cyclocross, l'Ufolep ne s'est pas trompée. Elle restera fidèle à sa devise.

Julie Castillo

Le Règlement de l'épreuve

Le Championnat National UFOLEP de cyclo-cross se déroulera le samedi 4 février et le dimanche 5 Février sur le site du Lac de CLARENS à CASTELJALOUX dans le Lot et Garonne (47).
Il est organisé par le Comité Départemental UFOLEP du Lot et Garonne avec le support de l'association Cyclo Sport CASTELJALOUSAIN.
Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP cyclo-cross.
L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.
Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

Le comité d'organisation

Président national de l'UFOLEP Arnaud JEAN
↳ Élue chargée de le représenter Sandrine MANET

Responsable de la CNS Alain GARNIER

Responsable technique de la CNS pour le cyclocross Patrick CROMMELINCK

Membres de la CNS :
Daniel LE GLEVIC
Karine DEVERT
Vincent LEFRANT
Jacky PLONQUET
Christophe ARTIGAUD

Président du comité d'organisation Grégory CAMARA

Responsable du comité d'organisation Jean Paul OUNZARI et Maxime VIOLEAU,

Commissaires nationaux
Catherine GARNIER
Martine LE GLEVIC
Patricia CROMMELINCK
Michel DEMOULIN
Jean-Claude DURAND
Gaëtan CROMMELINCK

Programme du Championnat National

VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

14h30/18h00	Accueil des délégations (Salle de la Barthère à Casteljaloux).
14h00/17h00	Reconnaissance du circuit.
17h00	Réunion avec les responsables de délégation. (Salle de la Barthère à Casteljaloux)
18h30	Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat National. (Mairie de Casteljaloux)

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023

8h00/8h30 Accueil des délégations (salle de La Barthère à CASTELJALOUX).

Reconnaissance du circuit
. **(Interdiction dès 8h45 et le dimanche pendant les épreuves)**

9h15	Appel pour les catégories féminines (Toutes catégories adultes)
10h15	Appel des masculins 50/59 ans
11h30	Appel des masculins 60 ans et plus.
13h45	Appel des masculins 17/19 ans
15h00	Appel des masculins 20/29 ans
16h30 à 17h30	Reconnaissance du circuit
17h15	Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur (Salle de la Barthère à Casteljaloux)

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023

8h00/8h30	Accueil des délégations (Sur le site).

Reconnaissance du circuit **(Interdiction dès 8h30 et pendant les épreuves)**

9h15	Appel des masculins 40/49 ans
10h45	Appel des jeunes 15/16 ans / masculins et féminins.
11h45	Appel des jeunes 13/14 ans / masculins et féminins.
12h30	Appel des jeunes 11/12 ans / masculins et féminins.
13h15	Animation initiation.
14h00	Appel des masculins 30/39 ans
16h15	Cérémonie protocolaire – Vin d'honneur (Salle de La Barthère à Casteljaloux)

L'Accueil

Accueil des responsables de délégation :

Le vendredi 3 février 2023 de 14h30 à 18h00 Salle de la Barthère à Casteljaloux
Le samedi 4 février 2023 de 8h00 à 8h30 et le dimanche 5 février 2023 de 8h00 à 8h30 sur le site du Lac de CLARENS.

Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.
Il ne se fera aucune remise individuelle.
Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende (voir tarif financier en vigueur pour l'année).

Le déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2 km 800 selon les horaires suivants :

Samedi 4 Février 2023

CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Féminins (Toutes catégories)	9h15	9h30
Adultes Masculins 50/59 ans	10h15	10h30
Adultes Masculins 60 ans et +	11h30	11h45
Adultes Masculins 17/19 ans	13h45	14h00
Adultes Masculins 20/29 ans	15h00	15h15

Dimanche 5 Février 2023

CATÉGORIES	HEURE D'APPEL	HEURE DE DÉPART
Adultes Masculins 40/49 ans	9h15	9h30
Jeunes F et M 15/16 ans	10h45	11h00
Jeunes F et M 13/14 ans	11h45	12h00
Jeunes F et M 11/12 ans (circuit adapté)	12h30	12h45
Animation jeunes* (circuit adapté)	13h15	13h15
Adultes Masculins 30/39 ans	14h00	14h15

*Animation jeunes de 5 à 10 ans : Cette épreuve d'une durée de 6 et 10 minutes seon l'âge sera réalisée sur un circuit adapté. Aucun titre ne sera décerné mais un classement sera établi et des médailles seront remises.

Pour cette épreuve **VTT ou vélos cyclo-cross autorisés.**

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo est autorisé uniquement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. Le concurrent peut être dépanné par le représentant de son comité.
- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire.
- Jusqu'à trois représentants désignés par chaque département porteur d'un badge ou brassard seront autorisés à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité. Un officiel sera présent au poste de dépannage pour réguler en fonction du nombre d'inscrits par comité par épreuve.
- Il sera interdit de nettoyer son vélo en dehors de la zone spécialement prévue à cet effet.
- Un coureur ne peut prendre le couloir de changement de matériel que pour changer de bicyclette, de roue(s), ou pour bénéficier d'une assistance mécanique.
  Si un coureur emprunte le couloir de changement de matériel pour une autre raison, les commissaires prendront la décision (pénalité de 30") et celle-ci sera définitive.

La durée des épreuves

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 8 min de course pour les jeunes 11/12 ans masculin et féminin
- Après 10 min de course pour les jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

Les sélections

Chaque Comité départemental peut engager, dans **chaque catégorie 6 cyclo-crossmens et 1 remplaçant**, Le comité organisateur peut engager **jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant**.
Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)
Pour les catégories 11/12 ans ; 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et féminines le nombre de **titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.**

Les catégories 2023

Catégories Jeunes	
Jeunes M/F 9/10 ans, nés entre le	01/01/2013 et le 31/12/2014
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2011 et le 31/12/2012
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2009 et le 31/12/2010
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2007 et le 31/12/2008

Catégories Adultes Masculins	
Adultes Masculins 17/19 ans, nés entre le	01/01/2004 et le 31/12/2006
Adultes Masculins 20/29 ans, nés entre le	01/01/1994 et le 31/12/2003
Adultes Masculins 30/39 ans, nés entre le	01/01/1984 et le 31/12/1993
Adultes Masculins 40/49 ans, nés entre le	01/01/1974 et le 31/12/1983
Adultes Masculins 50/59 ans, nés entre le	01/01/1964 et le 31/12/1973
Adultes Masculins 60 ans et +, nés avant le	31/12/1963

Catégories Adultes Féminines	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1994 et le 31/12/2006
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1984 et le 31/12/1993
Adultes féminines 40/49 ans, nées avant le	01/01/1974 et le 31/12/1983
Adultes féminines 50 et +, nées avant le	31/12/1973

Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne : www.cns-webservice.org.
Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

- **Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site ou :**

  - Par mail : pcrommelinck@ufolep.org
  - Par courrier à : Patrick CROMMELINCK –
    12 rue de la République – 59496 SALOME.

À l'issue de la période d'engagement, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Ouverture du serveur : Mardi 17/01/2023 à 00h00
Fermeture du serveur : Mercredi 26/01/2023 à 00h00

!! ATTENTION !!
Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)
  Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition.

- **Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 99 », ne pas essayer de forcer ce rang.**

Les droits d'engagements

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

- **Adultes : 17,00€ Jeunes : 10,00€**

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur http://www.ufolep-cyclisme.org/

La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion National sortant (s'il est présent)
- Les champions Régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur Département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.
Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.
Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins, il n'y aura qu'un seul peloton.
Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

- **Rappel : La CNS ne gère pas l'emplacement des licenciés sur la grille de départ, c'est en fonction des renseignements fournis par les comités (voir plus haut) que l'ordinateur détermine sans aucune intervention humaine, les numéros de dossards.**

Le matériel

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire. La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs et dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation).

La tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots des groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National » tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental.
Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association aussi bien en course que sur le podium protocolaire.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

Le circuit

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2 km 700 pour les catégories adultes et un circuit raccourci pour les jeunes et féminines

Le contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette **réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 €** (libellé à l'ordre de l' UFOLEP Nationale) auprès de :

Alain GARNIER Responsable de la CNS 88
Rue des Roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement inter comité.

Les récompenses

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants. (5 pour les jeunes filles). Pour les catégories jeunes féminines 11/12, 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe. **La tenue de cycliste (maillot et cuissard court ou long) et tête nue est obligatoire sur le podium. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.**

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier	1 maillot	1 bouquet	1 trophée	1 médaille or
Au second		1 bouquet	1 trophée	1 médaille argent
Au troisième		1 bouquet	1 trophée	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom ou les initiales du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Diffusport** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Elle seule est autorisée à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale / pour chaque catégorie / aux trois (2 pour FEM) représentants les « mieux placés » :

1ère équipe	1 trophée	3 médailles
2nde équipe	1 trophée	3 médailles
3ème équipe	1 trophée	3 médailles

Classement inter-comité / aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes :1ère équipe	1 trophée	5 médailles
2nde équipe	1 trophée	5 médailles
3ème équipe	1 trophée	5 médailles

Attention : Deux classements par comité pour les catégories féminines

- Classement 17/29 ans et 30/39 ans
- Classement 40/49 ans et 50 ans et +

Classement réalisé par rapport à un classement scratch établi en tenant compte des heures de départ de chaque catégorie. On prendra les 2 mieux classées par catégorie.

Animations sur place

Restauration et Buvette avec BANDAS

Les samedi 4 février au Dimanche 5 Février, vous sera proposée une Tombola au travers de la vente d'un programme.

Également, durant la manifestation, prendra place un petit village de marchands de produits locaux et exposants.

Le Plan d'accès

Coordonnées géographiques :

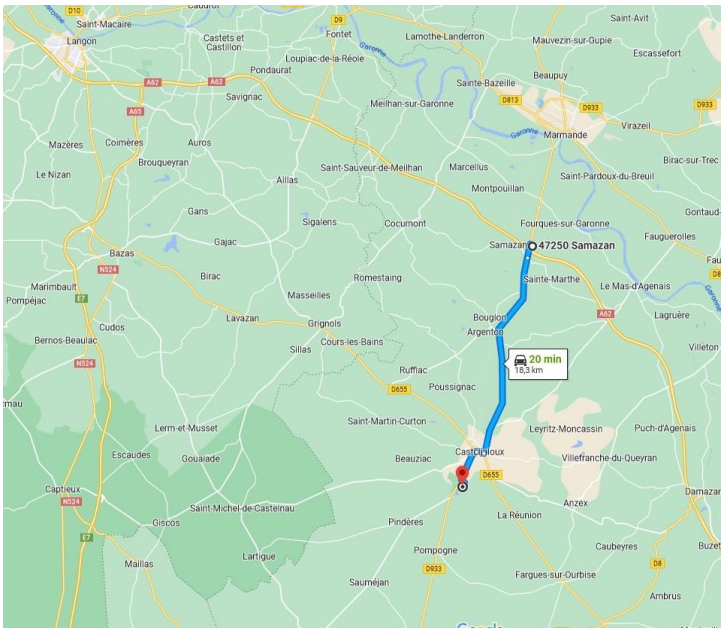

Coordonnées GPS - Longitude : 0.072033 - Latitude : 44.292099.

- **Par la route :**

PARIS Via A10-A20 618 kms
Sortie Marmande

- **Par le train :**

Gare Marmande (puis 20 min en voiture pour rejoindre le LAC de Clarens à Casteljaloux)

- **Par avion :**

Aéroport Bordeaux Mérignac puis 1h00 en voiture pour rejoindre le Lac de Clarens-Casteljaloux

Accés au circuit :

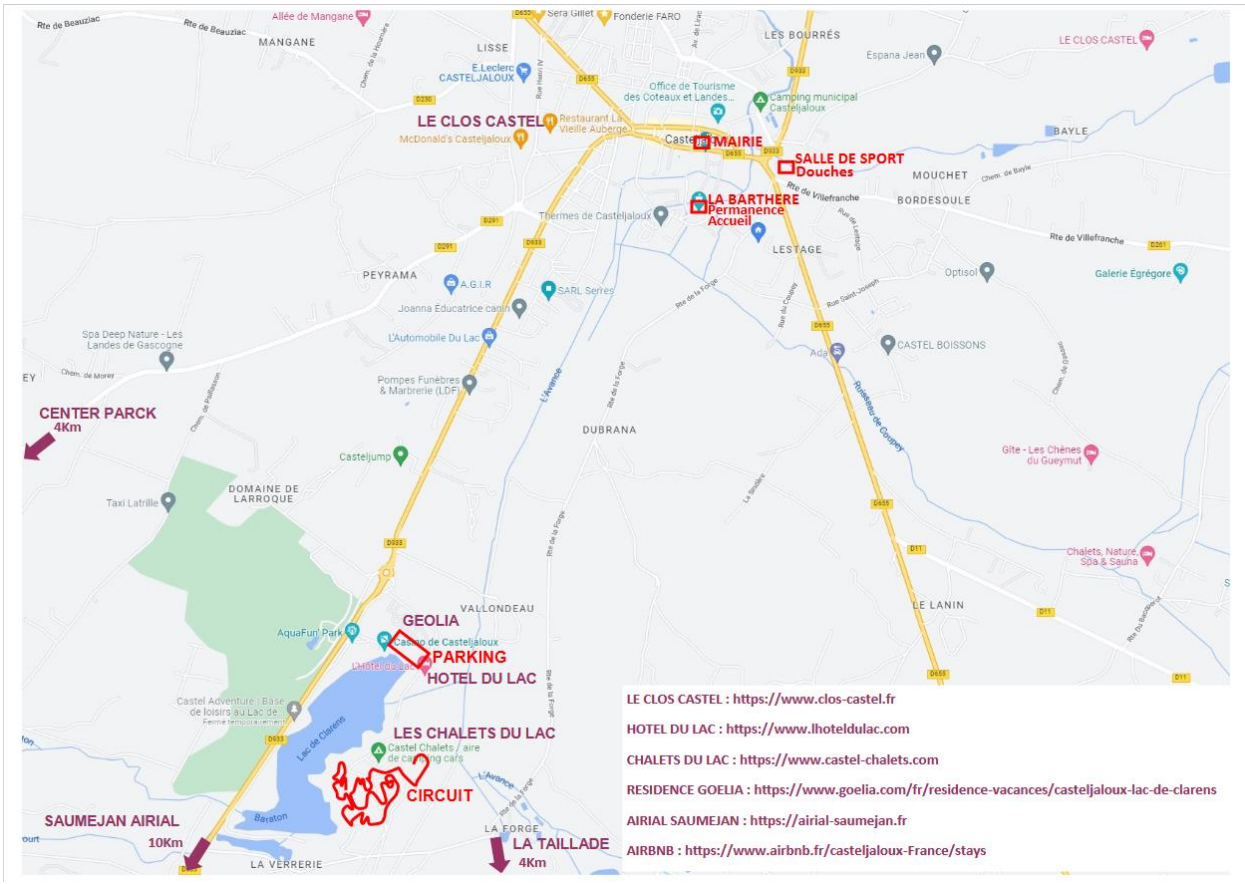

Plan du circuit :

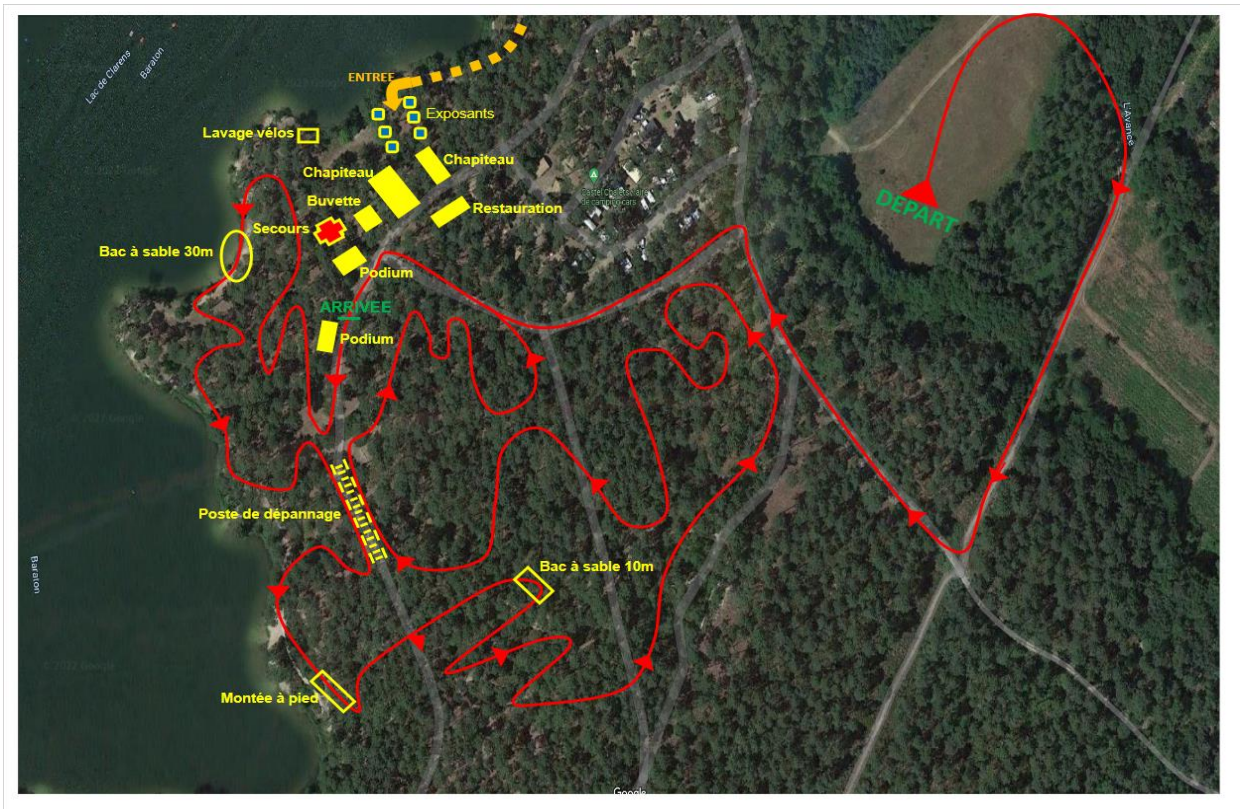

Aire pour Camping-Car :
Aire de Camping-car *impasse de la forêt à Casteljaloux*
Aire de Camping-car Chalets du LAC- Lac de Clarens

Accueil et installation des Camping-car sur site à partir du Vendredi 4 Février à 10h00.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun de veiller à bien respecter la propreté et l'espace des places de parking et du site.

Les hébergements

Hébergements	Adresse et coordonnées	Tarifs	Site internet
Hôtel restaurant du Lac de CLARENS (sur le site)	Route de Mont de Marsan 47700 Casteljaloux Tél: 05.24.51.87	79 €	Lien
Hotel Restaurant des Cordeliers à Casteljaloux	1 rue des Cordeliers 47700 Casteljaloux Tél: 05.53.93.02.19	65€	Lien
Les Demeures du LAC résidence GOELIA(sur le site)	Lac de CLARENS à CAS-TELJALOUX Tél: 05.53.84.50.06	Gites T3-T4	lien
CASTEL CHALETS Lac de Clarens(sur le site)	LAC de Clarens (sur le circuit) tél: 05.53.07.45	Chalets 4 à 6 pers.	lien
CENTER PARC (à 5 kms) Mail pour reservation; reception.centerparcslandesdega-scogne@groupepvcp.com	Rte de Saint-Michel de Cas-telnau, 47700 Beauziac Tél: 05.54.70.05.00	Tarif special national ufolep	lien
Les Bastides du Golf d'Albret - (situé à 20kms)	Pusocq Barbaste 47230 contact@bastides-albret.fr - +33 (0)5 53 97 20 75		Lien
SAUMEJAN village de vacances L'AIRIAL (à 10 kms)	123 route de HOUEILLES 47420 SAUMEJAN Tél: 05.53.89.12.02	Chalets 4 à 6 pers.	lien
Résidence Forestière de la TAILLADE (à 5 kms)	La Réunion Domaine de La TAILLADE Tél: 05.53.93.00.93	Chalets 6 à 8 pers.	lien

➔ AIRBNB
➔ Chambres d'Hôtes